

LE ROLE DU DROIT DANS L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES MARINES (01/03/2015-31/12/2016)

Responsables scientifiques : Eve TRUILHÉ-MARENGO, Chargée de recherche CNRS, Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, George Rodrigo Bandeira GALINDO, Professeur à l'Université de Brasilia (UNB)

Financement : Comité français de coopération France-Brésil (COFECUB), coordination pour le perfectionnement du personnel de l'enseignement supérieur (CAPES)

La gestion durable des ressources minérales marines constitue une question d'une grande actualité. La pression pour que se développent les activités d'exploration et d'exploitation est aujourd'hui considérable alors que, dans le même temps, ces ressources et leur localisation demeurent, semble-t-il, encore largement méconnues, d'un accès difficile, coûteux et que les activités d'exploration et d'exploitation présentent des risques majeurs pour la préservation du milieu marin. Le projet ambitionne d'interroger le rôle du droit dans la gestion de ces ressources en développant une analyse multi-niveaux (droit interne, droit régional, droit international, relations internationales) dont le point de départ est la comparaison de la pratique de deux États concernés au premier chef par ces questions : la France et le Brésil. Une réunion de lancement du projet a eu lieu à Aix-en-Provence, en mars 2015. La recherche est portée par le CERIC, côté français et par l'UNB côté brésilien. Une quinzaine de chercheurs y participe. Un séminaire de travail a eu lieu en octobre 2015.